

# Génie écologique : une filière en pleine structuration

**Restaurer et entretenir des espaces naturels, préserver la biodiversité, améliorer la qualité écologique des zones urbanisées, optimiser les services rendus par les écosystèmes, telles sont les activités d'une filière en plein développement : le génie écologique, qui tente aujourd'hui de faire savoir et de faire valoir ses prestations auprès des acteurs publics.**

**L**e génie écologique intervient depuis la conception jusqu'à la réalisation d'un projet, en s'appuyant sur des techniques d'aménagement respectueuses des processus naturels observés dans les différents milieux. Il prend en compte la capacité de résilience écologique des écosystèmes, c'est-à-dire ses capacités à se régénérer après une perturbation importante, en limitant les prélèvements sur les ressources naturelles et en diminuant l'empreinte écologique des aménagements ainsi conçus. Et pour cette filière naissante, dont l'objectif est d'aménager sans détruire et de restaurer les écosystèmes ainsi que leurs services rendus, le marché est croissant, si bien que depuis l'instauration d'un groupe de travail 'génie écologique' lancé par le Ministère du Développement Durable en 2011, des acteurs de la profession, tels que AGéBio (Association française pour le Génie Biologique ou génie végétal), présidée par Freddy Rey, se sont interrogés sur les possibilités de structurer cette filière verte, jusque-là restrictive dans la normalisation aux cours d'eau et aux zones humides (norme Afnor NF X10-900). D'où l'idée récente, précisément en 2011, de créer l'A-IGÉco (Association fédérative des Acteurs de l'Ingénierie et du Génie Ecologique), dans le but de réunir tous les acteurs associatifs de la filière. "Notre objectif est multiple : favoriser les échanges entre tous les acteurs (chercheurs, formateurs, praticiens, experts, entrepreneurs, décideurs et gestionnaires) concernés par cette thématique, développer les relations entre les écologues et les paysagistes, renforcer le niveau des compétences, valoriser et promouvoir l'expertise en mettant en avant des chantiers exemplaires, et accompagner le développement des marchés" résume Louis-Philippe Blervacque, Président de l'A-IGÉco et de l'AFIE (Association Française Interprofessionnelle des Ecologues).

## Paysage et génie écologique, l'union fait la force !

De la recherche à la réalisation, le génie écologique fait appel à un ensemble de compétences au profit de la maîtrise d'ouvrage. "En partageant la technicité et l'expérience, les donneurs d'ordre que sont les collectivités, les aménageurs et les gestionnaires ont à leur disposition l'expertise d'un réseau mixte, regroupant des associations, des syndicats, des pôles de compétitivités, des fédérations professionnelles, issus non seulement du domaine du génie écologique, mais aussi de la filière paysage. Ce qui explique notre rapprochement avec les professionnels du paysage tels que l'Unep. Un atout indéniable pour assurer la conformité des travaux réalisés et répondre aux exigences réglementaires inscrites dans le Code de l'environnement imposé aux maîtres d'ouvrage" renseigne-t-il. En effet, la valorisation de la biodiversité ne se résume pas aux espaces naturels. Les espaces verts des collectivités sont également concernés. "Le génie écologique intervient dans de nombreuses



Louis-Philippe Blervacque, Président de l'A-IGÉco et de l'AFIE, estime que l'avenir de la filière reste acquis, d'autant plus que les maîtres d'ouvrage ont, face à la réglementation, besoin de l'expertise des écologues (études floristiques et faunistiques, recherche des mesures d'évitement et de réduction des impacts, conception des aménagements écologiques et des mesures compensatoires... ) et des paysagistes.

applications et apporte une réflexion supplémentaire à un aménagement paysager. Pourquoi créer des bassins de rétention alors que des mares et des noues paysagères peuvent répondre à la gestion des eaux pluviales ? Comment intégrer le patrimoine local dans la création d'un verger participatif ? Comment concevoir un alignement d'arbres dans un objectif de stockage du carbone, ou au contraire, alimenter une chaufferie par des tailles régulières ? Autant de questions auxquelles le génie écologique, par le biais d'études de l'état initial et des objectifs d'aménagement, peut répondre" affirme Louis-Philippe Blervacque. "En outre, le génie écologique permet de restaurer et de renforcer d'autres services rendus par les écosystèmes, par exemple les capacités d'épuration et la régulation de l'écoulement des eaux" complète ce dernier. En somme, la filière permet de justifier les prestations écologiques auprès des acteurs publics. De plus, reconnaître une filière spécifique, c'est rassembler des professionnels ayant acquis une vraie expertise. "Il était indispensable de structurer la filière pour ne pas laisser le soin à certains professionnels du paysage de s'improviser experts du génie écologique, bien que les deux peuvent se joindre. C'est une question de compétences et de filiation à une structure" ajoute François Cassotti, entrepreneur du paysage et Président du Groupe Métier Génie Végétal de l'Unep. Pour ce faire, les acteurs publics (maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, entreprises de travaux publics, fournisseurs...) disposent aujourd'hui d'un annuaire (téléchargeable sur le site du Ministère) qui recense tous les experts du génie écologique.